

Des fruits et légumes frais et locaux
Venez retirer vos paniers le mercredi de
17h à 19h, à la **caquette des 4 saisons**.

Livraison en entreprise sur commande
www.lacagetteedes4saisons.com

Produits issus d'agriculture
bio et raisonnée

La caquette des 4 saisons
4 route de Suocé - 44119 TREILLIERES

CABINET.Î
VIGNEUX-DE-BRETAGNE | ORVAULT | FAY-DE-BRETAGNE

*Nous vendons votre bien
en un clin d'œil avec la
visite virtuelle*

09.81.62.61.46
www.cabinet-i.com

Estimation offerte & sans engagement

Un Nid dans La Grand'haie
CRECHE Bilingue (Anglais)

Places disponibles (7h30-19h)
de 1 à 5 jours / semaine

Parc Erette GrandHaie
44119 Granchamp des Fontaines
Tél. 06 41 66 67 56

Réservation à 1000€

18 MAISONS T4 non copropriété

Le **CLOS des ARTS**

33 APPARTEMENTS T2 au T3

GRANCHAMP-DES-FONTAINES CENTRE

0% TFRS

LE PINEL -21%

SOGIMMO Bâtitteur de bien-être

02 28 01 38 39 - www.sogimmo.fr
137 route de la gare, 44120 Vertou

NOUS RECHERCHONS DES TERRAINS PRÈS DE CHEZ VOUS, APPELEZ-NOUS !



L'édito



ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Une Communauté de Communes, c'est une somme d'économies. Ce n'est pas un gros mot, économie. C'est un mot qui a plusieurs sens. Il y a l'économie globale de cette entité, symbolisée par le vote du budget, et les choix politiques que nous, élus, faisons à cette occasion. Il y a les économies que l'on peut faire, à ce niveau, en mutualisant des services et des équipements.

Il y a l'économie qui se développe, quand nos parcs d'activités se remplissent, quand des entreprises décident d'investir chez nous plutôt qu'ailleurs, et

créent ainsi une richesse commune, redistribuée à tous via l'outil de l'impôt. Et il y a aussi l'économie qu'on découvre, qu'on expérimente, qu'on réinvente. Cet été, et pour la troisième année, une douzaine de jeunes âgés de 16 à 18 ans vont créer une coopérative de services sur notre territoire. L'occasion pour eux de découvrir qu'en s'organisant en groupe, on est plus efficace que seul, et on peut faire davantage de choses.

Notre Communauté de Communes compte douze communes membres, et même si c'est à une autre échelle, la logique est la même : ensemble, nous sommes plus forts.

YVON LERAT,

Président de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres



Sommaire

Actualités

Les implantations d'entreprises continuent !

16-18 ans : créez votre entreprise de job d'été

Compostage paillage : apprenez à fertiliser votre jardin !

Dossier

Un budget 2018 stable et optimisé

-4

Zoom

Assainissement individuel : le robinet est fermé

Chez vous, compostez plus pour jeter moins !

Décrypter l'information, un jeu d'enfant

-8

Près de chez vous

PLUi, 12 réunions publiques du 15 mai au 20 juin

Semaine de l'accessibilité

-12

Portrait

Aurore Benel, directrice du Pays touristique Erdre Canal Forêt

Conseil de développement

Les lycéens mobilisés sur l'alimentation durable

Agenda

Vos services

-18

-19

-20

-22

Suivez-nous sur :



Responsable de la publication : Yvon LERAT

Coordination de la rédaction : Axèle Bureau

Conception/rédaction: Thierry Soulard, Service communication

Impression: Goubault imprimeur (26 500 exemplaires)

Régie publicitaire : Ouest Expansion - 02 99 35 22 66

Distribution : Guy W. Services

Dépôt Légal : à parution
ISSN : 2118-7886

Crédits photos :

Freepik - Pixabay - Thierry Soulard - Gaelic.fr - A.C Paredes - S. Mandap - Michael Gaida - Association Casson Mon Pays - Conseil de Développement Erdre & Gesvres



DÉCHETS

Traitement des déchets : 2 circuits à découvrir

Que deviennent vos déchets une fois embarqués par le camion de ramassage ?

Pour le savoir, rendez-vous le 23 mai pour une visite du centre de traitement à Treffieux. La visite permettra de découvrir les deux circuits de traitement des déchets : le centre de tri des sacs jaunes, où transitent les emballages avant leur recyclage, et le centre d'enfouissement, lieu de stockage ultime des ordures ménagères.

Mercredi 23 mai de 10h à 12h, visites du centre de traitement des déchets, site des Brielles à Treffieux. Sur réservation au 02 28 02 28 10 ou en envoyant un mail à animateur.dechets@cceg.fr



COMPOSTAGE

Compostage paillage : apprenez à fertiliser et entretenir votre jardin!

Vous recherchez des solutions pour faciliter l'entretien de votre jardin ? Les 26 et 27 mai, la Communauté de Communes Erdre & Gesvres propose une animation paillage compostage gratuite.

Les pratiques de compostage et de paillage permettent notamment d'alléger les corvées de désherbage, de binage et d'arrosage, et l'utilisation du paillis en complément du compost garantit une terre fertile, des plantes plus productives et en meilleure santé.

Lors de cette animation, vous pourrez apprendre quelques gestes simples et efficaces pour faciliter l'entretien de votre jardin, avec Julien Vacher, spécialiste de ces questions. Des démonstrations de broyage de déchets verts seront également réalisées, notamment avec une simple tondeuse.

Samedi 26 et dimanche 27 mai de 9h à 18h, aux Pépinières du Val d'Erdre, Les Places à Saint-Mars-du-Désert (direction Petit Mars). Accès libre.



DÉCHÈTERIES

Collecte de la ferraille : test en cours à la déchèterie de Grandchamp-des-Fontaines

Une nouvelle forme de collecte de la ferraille est testée actuellement à la déchèterie de Grandchamp-des-Fontaines.

Pendant toute la durée du test, une benne ferraille est présente tous les jours d'ouverture de la déchèterie. Du lundi au samedi, aux horaires d'ouverture, ces déchets peuvent donc être déposés par les personnes disposant du badge nécessaire pour accéder à cette déchèterie (contactez le service Déchets pour l'obtenir).

Un bilan sera fait en cours d'année pour déterminer les résultats de ce test.

Sur les six autres déchèteries de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres, la collecte de la ferraille a lieu à des dates fixes.

Les dates de collecte 2018 sont recensées sur le calendrier disponible en déchèterie, à l'accueil de votre mairie, et sur www.cceg.fr



CENTRES AQUATIQUES



Les Bassins : tous à la piscine cet été !

Les centres aquatiques Les Bassins d'Alpha et d'Ardea proposeront de nombreuses activités dans et hors de l'eau pendant l'été, destinées à tous les publics. Animations, transats, jeux, structures gonflables ou parcours ludique, l'après-midi sera ponctuée d'activités ludiques, aquatiques, et de jeux qui feront le plaisir de tous !

Un pass famille est proposé pour quatre personnes (maximum deux adultes) au prix de 15 €.

Renseignements :

Bassins d'Alphéa : alpea@lesbassins.fr, 02 28 43 43 30
Bassins d'Ardéa : ardea@lesbassins.fr, 02 28 24 24 60



ÉCONOMIE



Le Groupe Jeulin propose des nouveaux bureaux en location à Ragon Tertiaire

Les implantations d'entreprises continuent !

Plusieurs entreprises se sont installées en Erdre & Gesvres en ce début d'année.

Le Parc de Bellevue, à Grandchamp-des-Fontaines, a vu naître l'extension de l'entreprise DC Production. Déjà implantée sur le parc des Tunières, cette entreprise est spécialisée dans les portails, clôtures et volets. Une quarantaine de personnes travailleront dans cette nouvelle unité de production, dont dix nouveaux emplois.

Au Parc de la Biliais Deniaud, à Vigneux-de-Bretagne, tous les lots sont réservés. Les premières entreprises sont arrivées, ou ont leurs bâtiments en cours de construction. Première d'entre elles : Luxocea (luminaires pour professionnels), avec cinq salariés. Seconde entreprise, Yann Périgaud (carrelage et faïence), avec un bâtiment de 330 m² pour développer son activité.

Enfin, Novoclim (Frigoristes Climaticiens), entreprise de cinq personnes, investit sur un terrain de 4 500 m². « Ils ont été convaincus par le positionnement stratégique du parc et par le potentiel de développement commercial », explique Laurence Parc, directrice du développement économique et de l'emploi à la Communauté de Communes.

Autre parc d'activités, celui d'Erette-Grand'haie (Héric-Grandchamp des Fontaines), ou les dix salariés de l'agence Loxam proposent une large gamme de matériels pour le BTP, l'industrie et les espaces verts. D'ici peu, **La Pancarte 2** (Les Touches) accueillera le magasin Distri-Center à venir sur le parc commercial, qui va étoffer l'offre existante. Enfin, le nouveau Décathlon devrait ouvrir début juin sur le parc d'activités de **Ragon Tertiaire**, au sud de Treillières. Une quarantaine d'emplois seront créés rien que sur ce magasin !

Plus d'infos : Service développement économique, tel. 02 40 12 32 91, economie@cceg.fr

ÉCONOMIE

Les Ecolabs' : rénovez mieux pour dépenser moins !

Vous vous lancez dans la rénovation de votre logement pour diminuer vos charges, augmenter sa valeur ou améliorer votre confort ? **Erdre & Gesvres vous donne rendez-vous aux Ecolab's le 13 octobre à Treillières. Cette 2^{ème} édition du Salon sera une nouvelle fois l'occasion de rencontrer des professionnels locaux de la rénovation énergétique.**

Plans, financements de vos travaux, gros œuvre, isolation, ou encore décoration, ils seront présents avec une mission : vous transmettre les bons conseils, les bonnes informations et répondre à toutes vos questions pour vous guider et faire les bons choix.



JEUNESSE

Vous avez entre 16 et 18 ans cet été ? Vous habitez l'une des communes d'Erdre & Gesvres ? Vous êtes motivés pour travailler six semaines pendant les vacances ? Pourquoi ne pas rejoindre la coopérative de jeunes qui, pour la troisième année, va se créer ?



16-18 ans : créez votre entreprise de job d'été

Encadrés par des animateurs de la Communauté de Communes, les jeunes qui en feront partie définiront eux-mêmes les services qu'ils proposeront (peinture, tonte de pelouse, archivage, manutention, lavage de voitures...), géreront leur communication, les devis, les factures, la réalisation des chantiers... Une vraie expérience de création d'entreprise !

Le but est de permettre à des moins de 18 ans de trouver des jobs d'été, et aussi « de leur donner un outil d'apprentissage pour expérimenter le travail de façon générale », explique

Simon Careil, chargé d'accompagnement à l'Ouvre-Boites 44, qui gère le projet. « Qu'ils puissent découvrir ce que c'est de travailler en groupe, de s'organiser... »

Cette formule en est à sa troisième édition. L'année dernière, treize jeunes se sont lancés dans l'aventure. En juillet et août, leur entreprise appelée La Coopagnie a assuré 47 chantiers différents, et dégagé un chiffre d'affaires de 8 690 € hors taxes, ce qui en a fait la première coopérative de service dans le département !

INFOS PRATIQUES

Les inscriptions pour cet été sont déjà ouvertes. Information et inscription auprès de la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Erdre & Gesvres. **Deux réunions d'information sont prévues :**

le 2 mai à 14h à Grandchamp-des-Fontaines, 1 rue des Cèdres (tel. 02 51 12 10 94), et **le 15 mai à 18h à Nort-sur-Erdre**, 2 bis place du Champ-de-Foire (tel. 02 40 72 10 85). Mail : emploi@cceg.fr

FINANCE

Un budget 2018 stable et optimisé

Un budget stable, des recettes en hausse, des dépenses maîtrisées : dans un contexte budgétaire contraint, la Communauté de Communes continue de mutualiser ses moyens, d'investir, de se développer, et d'attirer entreprises et ménages.

Interview de Frédéric MAINDRON, Vice-président de la Communauté de Communes aux Finances et aux Politiques Contractuelles

■ Quels points importants faut-il retenir de ce budget ?

Tout d'abord, rappelons que nous gérons un budget total consolidé de plus de 84 millions d'euros, ce qui représente une très grande responsabilité en tant que garant des deniers publics où chaque euro doit être utile et utilisé pour des actions responsables garantissant l'avenir de notre territoire. C'est en ce sens que 2018 se caractérise par une parfaite maîtrise globale des dépenses et la poursuite du projet de mandat.



« Nous avons la capacité d'investir pour l'avenir »

Frédéric MAINDRON

Vice-président
aux Finances
et aux Politiques
Contractuelles

Les actions importantes sont :

- la Collecte des Déchets (près de 7,5 millions d'euros), dont plus de 1,8 million d'euros pour financer la construction de déchèteries dans les années à venir (17% des dépenses)
- le Développement Économique (6,3 millions d'euros) avec l'aménagement de nouveaux parcs et la réhabilitation des parcs existants pour répondre aux besoins des Entreprises (15% des dépenses),
- la Solidarité vers les communes. En effet, notre Communauté de Communes reverse plus de 3 millions d'euros aux 12 communes qui la composent (1 884 000 € de fonds de concours et 1 122 000 € de dotations de solidarité, soit 13 % des dépenses) ; ce qui n'est pas sans soulager les finances communales.

Citons ensuite :

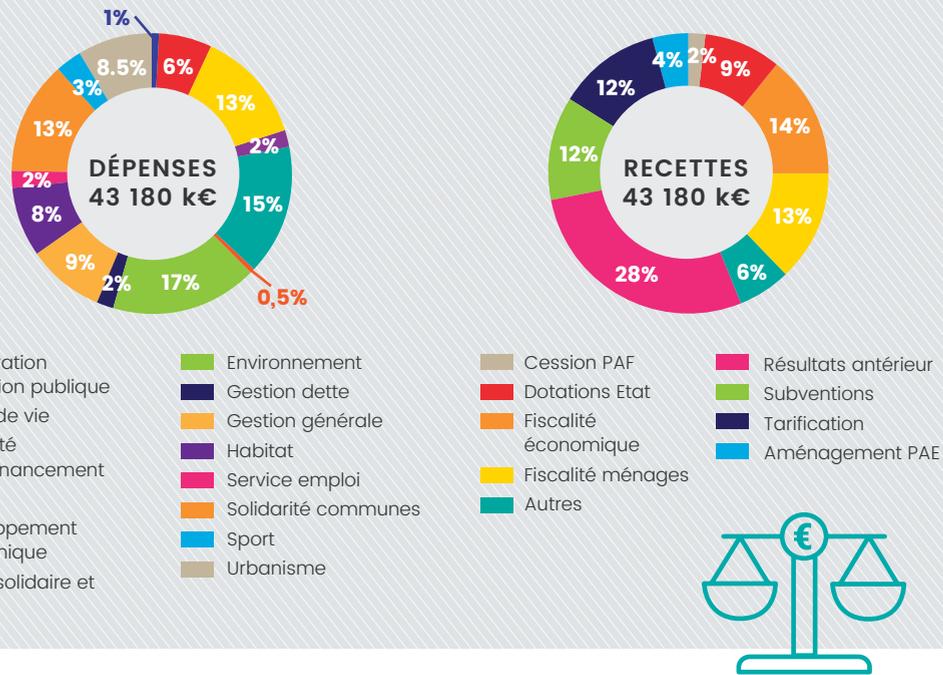
- l'Urbanisme (plus de 3,8 millions d'euros, avec la poursuite des modifications des PLU des communes et de l'élaboration du PLUJ),
- le lancement du Programme de Mobilité (9% des dépenses),
- l'Habitat (3,6 millions d'euros) avec le soutien au développement des logements sociaux et le programme d'actions foncières (PAF) (8% des dépenses).

Ce budget permet-il d'atteindre les objectifs politiques fixés ?

Oui. Grâce à une attention de tous les instants et à une gestion rigoureuse, nous avons des capacités d'investissements supplémentaires (les crédits de recettes non affectés sont de 5 543 000 €, soit 13% du budget réel). La prospective financière, qui permet d'actualiser notre programme d'investissements en fonction des ressources réelles a encore démontré nos bonnes capacités financières. Notre niveau d'épargne nous permet de faire face à tout imprévu et nos capacités de désendettement sont très importantes.



PRÉVISION DE DÉPENSES ET RECETTES POUR L'ANNÉE 2018



Alors que nous n'y sommes même pas tenus, nous répondons déjà aux critères de l'État concernant la contractualisation « État et Collectivités » qui demande aux 319 plus grandes collectivités françaises d'avoir une capacité de désendettement inférieure à 13 ans ; alors que nous sommes – nous, ici à Erdre & Gesvres - à moins de 3 ans !

Comment se passent les efforts de mutualisation ?

Tout d'abord, je veux rappeler l'impérieuse nécessité d'accroître notre volonté de mutualisation entre nos 12 communes et la CCEG afin de créer une vraie dynamique de territoire et des économies d'échelle non négligeables. C'est pourquoi, grâce à nos très bons résultats financiers, j'ai souhaité proposer au Conseil Communautaire – qui l'a accepté –

« Cette année encore, grâce à nos bonnes capacités financières nous n'aurons pas besoin de recourir à l'emprunt »

Frédéric MAINDRON

d'accélérer le processus de mutualisation avec la mise en place d'une dotation de solidarité d'incitation à la mutualisation, qui sera établie après un tour de table auprès des communes afin de répondre le mieux possible à leurs besoins.

Aujourd'hui sont d'ores et déjà actés les services communs Informatique, l'Infographie et le SIG (Système d'Informations Graphiques) pour l'année 2018.

La dette par habitant est passée de 113 € en 2017 à 165 € en 2018. Comment faut-il comprendre ce chiffre ?

L'évolution peut paraître importante, mais la dette par habitant reste très inférieure à la moyenne nationale. Elle s'explique par la construction de notre deuxième équipement

aquatique, Les Bassins d'Alphéa. En fonction de nos capacités financières actuelles et malgré la programmation prévisionnelle des travaux et investissements qui s'élève à plus de 25 millions d'euros (montrant la dynamique de notre territoire), je suis en mesure d'annoncer que nous n'aurons probablement recours à l'emprunt qu'en 2020 ; ce qui en dit long sur notre gestion extrêmement saine par rapport à beaucoup de Communautés de Communes. Cette année, nous avons par ailleurs optimisé notre dette en renégociant un emprunt ancien pour bénéficier des taux très favorables actuellement.

Enfin, comme je l'ai indiqué, notre endettement est très faible, ce qui nous place dans le top 5 des 23 intercommunalités ayant les meilleures capacités de désendettement en Loire-Atlantique.

De l'année écoulée, que reprenez-vous ?

La mise en place du Pacte Territorial, que j'ai relancé avec le Président Yvon LERAT. Celui-ci permet de pouvoir aider fortement les communes pour leurs projets d'investissements (Fonds de Concours) et de les accompagner dans le financement de leurs services (Dotation de Solidarité Communale). Cela représente pour nos douze communes 3,5 millions d'euros de recettes supplémentaires entre 2018 et 2020.

DES RECETTES À LA HAUSSE

Cette année, les recettes fiscales de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres sont en hausse. Et pourtant, les taux de fiscalité ont été maintenus. Ce qui change, c'est que le nombre d'entreprises et de ménages présents sur le territoire a augmenté. Cette augmentation confirme la vitalité de la Communauté de Communes.

Retenons également la décision de diminuer la grille tarifaire de redevance incitative de 10 € par usager à partir de 2018.

2017 a aussi été une année record de ventes de terrains à vocation économique dans nos différentes zones prouvant l'attractivité de notre territoire en matière d'économie ; ce qui sur un plan budgétaire nous fera bénéficier de recettes fiscales supplémentaires importantes dans les années à venir.

Qu'est-ce que la suppression de la taxe d'habitation va changer ?

Il ne s'agit pas d'une suppression de la Taxe d'Habitation, mais d'un dégrèvement. C'est-à-dire que l'État paiera aux collectivités la Taxe d'Habitation à la place des contribuables qui y sont éligibles. Pour les collectivités locales, il n'y a donc pas – apparemment – de manque à gagner. Mais on peut toutefois légitimement s'interroger sur la pérennité de la mesure, car cette mesure va représenter une charge importante pour l'État à compter de 2020. D'autre part, même s'il y a un lissage pour atténuer les effets négatifs, les contribuables peuvent avoir des variations importantes s'ils dépassent le plafond de revenus. Il faudra donc être très vigilants en tant que représentant local pour défendre au mieux les intérêts de nos contribuables et de notre territoire. Nous serons donc très attentifs !

LE BUDGET 2018 EN CHIFFRES

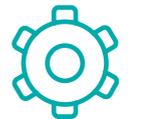
84 MILLIONS D'€

DE BUDGET GLOBAL POUR 2018



DONT

50 485 000 €
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



28 378 000 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



5 543 000 €
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

POLLUTION

Assainissement individuel : le robinet est fermé

Près d'un foyer sur deux de la Communauté de Communes dépend d'un système d'assainissement individuel. Ces dernières années, Erdre & Gesvres a travaillé à améliorer sa politique de l'eau, afin de mieux accompagner les habitants concernés et de trouver des financements. Mais le prometteur programme mis en place avec l'Agence de l'Eau a été stoppé à peine lancé, faute de budget.



181 réhabilitations sauvées !

■ Que représente le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au niveau d'Erdre & Gesvres ?

Le SPANC, c'est un service public qui dépend de la Communauté de Communes, et qui s'occupe des assainissements individuels (ou non-collectifs). Au début c'était surtout un service de contrôle de la pollution. Nous avons demandé à ce que l'on réorganise cela. D'abord

en ne faisant plus payer une facture le lendemain d'un contrôle, mais en proposant une annualisation du paiement du contrôle (18 €/an). Ensuite en faisant en sorte que le SPANC fasse aussi du conseil, et propose des aides et des financements issus de nos budgets, ou trouvés ailleurs.

C'est là qu'intervient l'Agence de l'Eau...

Dès 2016, nous avons contacté l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, et, avec elle, nous avons mis en place

un système, pour faciliter le financement et la mise aux normes des installations. L'idée était de proposer aux habitants une formule clé en main. Et pour le financement... Il venait en grande partie de l'Agence de l'Eau ; et cela, sans condition de ressources. Il faut compter 8 000 à 10 000 € pour l'installation d'un assainissement. L'Agence de l'Eau pouvait verser jusqu'à 5 100 €. Le reste étant à la charge des propriétaires. On a fait une information généralisée là-dessus auprès de nos administrés. Près de 450 personnes nous ont contactés, et au premier semestre 2017, 200 avaient déposé un dossier de financement. Mais en juillet 2017, l'Agence de l'Eau nous a alors informés que tout son système était revu, et qu'elle ne pourrait pas continuer à financer ces installations à l'avenir.

Pourquoi ce revirement ?

L'État a prélevé 400 millions d'euros au budget des Agences de l'Eau, en retirant de l'argent d'un côté et en leur donnant de nouveaux services à gérer de l'autre. Ce qui a

obligé à réorganiser totalement les opérations. Du coup, la politique de l'eau, qui allait dans le sens de la qualité de l'eau et de moins de pollution, en souffre. Et c'est dommage. J'aimerais que cette question revienne dans le débat, au niveau des autres intercommunalités, au niveau départemental... Ces dernières années, la politique de l'eau était de plus en plus cohérente, et cette décision a cassé cette belle dynamique. C'est d'autant plus dommage parce que nous avons nous aussi accentué cette cohérence à travers notre politique de l'eau, en travaillant en partenariat avec les communes qui gèrent aujourd'hui l'assainissement collectif.

Quelles conséquences, pour les gens qui avaient déposé des dossiers, et pour ceux qui voulaient, ou voudront à l'avenir, réhabiliter leur assainissement individuel ?

Nous avons sauvé 181 dossiers, qui seront financés comme prévu – ce qui est déjà beaucoup plus que d'autres collectivités. Mais

on sait que pour les futures demandes, ce ne sera malheureusement plus possible, sauf si la politique de l'Agence de l'Eau peut être infléchie. Or, on a environ 2 000 installations de ce type sur notre territoire, qui mériteraient d'être soutenues ! C'est vraiment dommage de devoir arrêter cela. Moi, ça me met en colère que l'Agence de l'Eau se fasse ponctionner ainsi son budget.

Que peut la Communauté de Communes, actuellement ?

Le SPANC assure toujours ses missions de conseil et d'accompagnement. Et il y a toujours des possibilités d'aides financières, mais plus au même niveau. Pour les foyers modestes par exemple, sous conditions de ressources déterminées par l'Agence Nationale de l'Habitat, il y a des possibilités d'aides de 3 000 €, que nous avons votées au budget.

Contactez le SPANC pour vos démarches ou vos rendez-vous sur : www.cceg.fr > vos services > SPANC



QUI EST CONCERNÉ ?

En cas de construction d'une nouvelle maison, ou en cas de rachat d'une maison qui n'est pas aux normes, les personnes dont l'habitation n'est pas raccordée à l'assainissement collectif doivent installer un système d'assainissement individuel fonctionnel. Ces systèmes se répartissent en deux grandes familles : les filtres à sable, et les microstations d'épurations. Si une pollution est constatée par le Spanc, il faut également mettre son installation aux normes.

LE SPANC EN CHIFFRES

+ de 300

FOYERS

conseillés chaque année par le SPANC



533

CONTRÔLES

d'installations neuves et réhabilitées l'an passé



10 200

FOYERS

en installation individuelle en Erdre & Gesvres, ce qui fait quasiment la moitié de notre population concernée



« 2000 installations du territoire auraient mérité d'être soutenues »

Jean-Yves HENRY

Vice-Président délégué au cadre de vie, aux milieux naturels et aux paysages

Chez vous, compostez plus pour jeter moins !

Le compostage permet de réduire d'1/3 les déchets mis à la poubelle et d'embellir les terrasses et jardins. Tout au long de l'année, le Service Déchets de la Communauté de Communes forme et accompagne les particuliers en manque d'informations.



Une quinzaine de personnes étaient présentes à l'atelier «compostage paillage» animé par la Communauté de Communes à l'initiative de la commune de Grandchamp-des-Fontaines

S'équiper

Quand on a un jardin, on peut tout simplement faire son compost en tas. Mais s'équiper d'un composteur peut être une bonne idée pour un petit jardin. Et quand on habite en immeuble ?

« Dès qu'un groupe de cinq familles est intéressé pour faire du compostage ensemble, un accompagnement de la Communauté de Communes peut être proposé. Cinq sites ont déjà été accompagnés avec la mise à disposition gratuite d'un pavillon de compostage.

Les dépôts sont effectués chaque semaine lors du «Rendez-vous du compost» dont le créneau est défini par les familles participantes. Un à deux référents de site sont formés pour que le pavillon soit bien utilisé.

S'informer

Composter, c'est facile. Mais quelques conseils ne font jamais de mal. Le Service Déchets de la Communauté de Communes organise de façon régulière des ateliers compostage paillage. Le prochain, animé par Julien VACHER, chargé d'animation de l'association Terhao, spécialiste du sujet, aura lieu les samedi 26 et dimanche 27 mai aux Pépinières du Val d'Erdre, à Saint-Mars-du-Désert.

Éviter les dysfonctionnements

Le compostage attire-t-il les rats ? Non, répond Julien Vacher. « S'il y a des rats, c'est qu'ils étaient déjà présents dans l'environnement avant, dans les égouts en ville, ou dans les fossés à la campagne.

Le composteur ne fait que les rendre visibles. Les rats aiment les endroits

délaissés. Ramener le composteur plus près des lieux de passage dans le jardin permet d'éviter que le rat ne s'installe.» Comme le dit Fabienne Landreau, technicienne prévention au Service Déchets, «On peut avoir des déconvenues avec le compostage, comme de mauvaises odeurs, ou des moucherons. Ces désagréments disparaissent très vite grâce à quelques gestes simples et efficaces !»

Conseiller, c'est aussi une partie du travail du Service Déchets. «Nous pouvons accompagner toutes les initiatives de compostage collectif et individuel», continue la technicienne. «Il ne faut pas hésiter à nous appeler pour nous poser des questions ! » (Service Déchets : 02 28 02 28 10)

Pour aller plus loin : consultez le guide pratique «mon jardin malin» sur www.cceg.fr



Décrypter l'information, un jeu d'enfant

Depuis deux ans, la résidence de journalistes « Médias en Erdre et Gesvres » éduque et informe sur le métier de journaliste, les phénomènes de rumeurs... Une expérience aussi enrichissante pour les habitants du territoire que pour les trois journalistes qui en ont la charge.



Depuis deux ans, la résidence de journaliste a permis à de nombreux jeunes de découvrir ce métier à l'occasion d'ateliers directement sur le terrain (ici, lors du Salon du Livre Jeunesse).



■ Ils s'appellent Maylis, Naori, Lali, Simon, ou Anouk, ont une dizaine d'années, et se sont inscrits pour l'atelier « Découverte des médias » organisé, pendant deux heures, au Salon du Livre Jeunesse en Erdre & Gesvres.

« Le but du jeu », explique David Prochasson, journaliste, « est de rencontrer plein de gens, de leur poser des questions, de les enregistrer et de les prendre en photos. » D'abord timides, les jeunes s'enhardissent très vite. « Alors qui on va aller voir, et qu'est ce qu'on va leur demander ? » Les réponses fusent. « Les visiteurs ! Les illustreurs ! » Encore quelques minutes de préparation, et... « Tout le monde à ses questions ? Je vous montre comment marche le matériel, et on y va ! »

« On passe beaucoup par le jeu »

Cet atelier était l'une des multiples actions mises en place depuis deux ans par les trois journalistes (Mathilde Chevré, Thibault Dumas, David Prochasson), dans le cadre de leur résidence d'éducation aux médias. Et comme pour leurs autres actions, « c'est par le Faire que ça passe », explique Thibault Dumas. « Il n'y a pas de séances où l'on théorise. On passe par l'action, l'exercice... Et le jeu, beaucoup. »

Quel bilan tirent-ils de cette expérience, au bout de presque deux ans ? « C'est très enrichissant ! Au début, on avait peur de ne pas toucher les gens, et en

fait on s'est retrouvés dans la situation inverse, avec trop de sollicitations ! » Preuve que la curiosité autour du journalisme est toujours vivace, et les interrogations nombreuses. « Mais bien souvent, les enfants sont beaucoup moins naïfs que ce à quoi l'on pourrait s'attendre. Dès qu'on leur donne des éléments fondamentaux et les bons réflexes, ils savent se débrouiller. » Comme quoi savoir s'informer, c'est aussi une question d'éducation.

Avec le soutien du Conseil Départemental de Loire-Atlantique et de la DRAC des Pays de la Loire.



AMÉNAGEMENT

PLUi, 12 réunions publiques du 15 mai au 20 juin

En 2016 et 2017, trois séries de réunions publiques consacrées au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ont eu lieu. Dans les prochains mois, de nouvelles rencontres sont prévues pour présenter aux habitants le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), dans lequel sont définies les grandes orientations du territoire mais aussi les futures règles qui s'appliqueront en remplacement des douze PLU.



Le bourg de Treillières en cours d'aménagement

■ Qu'est-ce que le PLUi ?

C'est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau intercommunal. C'est ce plan qui permettra de fixer des règles en matière d'urbanisme (zonage, règlement), les grandes orientations de développement du territoire d'ici à 2030 sous forme de zonage (zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles et naturelles) et les règles de constructions (implantations, hauteur, aspects architecturaux, règles de stationnement...).

■ Qu'est-ce que le PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est la pièce principale du PLUi. C'est un document politique qui exprime les objectifs et projets de

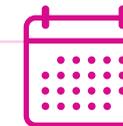
la Communauté de Communes. Co-construit avec les 12 communes d'Erdre & Gesvres, il définit les orientations du projet d'une manière simple et concise, donnant ainsi une information claire aux citoyens et habitants sur le projet d'aménagement du territoire.

■ À quoi servent les réunions publiques ?

Chaque habitant ou actif du territoire d'Erdre & Gesvres est concerné par le PLUi. Les réunions publiques permettent à tout le monde de donner son avis, de s'impliquer activement et d'enrichir le projet. Les élus d'Erdre & Gesvres souhaitent également engager un vrai débat avec les habitants, et recueillir les avis, commentaires et observations susceptibles de faire avancer le projet.

1 RÉUNION PUBLIQUE PAR COMMUNE

Douze réunions publiques sont prévues de mi-mai à fin juin sur le territoire afin de présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, actualisé après abandon du projet d'aéroport



CALENDRIER DES RÉUNIONS PUBLIQUES

- > 15 mai à 19h30 Salle des Loisirs, à Nort-sur-Erdre
- > 17 mai à 19h30 Salle du Conseil (Mairie), à Vigneux-de-Bretagne
- > 22 mai à 19h30 Salle des Cèdres, à Grandchamp-des-Fontaines
- > 23 mai à 19h30 Salle des Chênes (attenante Mairie), à Notre-Dame-des-Landes
- > 29 mai à 19h30 Salle Simone de Beauvoir, à Treillières
- > 5 juin à 19h30 Salle communale André Malraux, à Saint-Mars-du-Désert
- > 6 juin à 19h30 Planète Mars, à Petit-Mars
- > 7 juin à 19h30 Salle municipale, à Casson
- > 12 juin à 19h30 Salle Denise Grey, à Fay-de-Bretagne
- > 13 juin à 19h30 Salle polyvalente (salle Orange), à Les Touches
- > 14 juin à 19h30 Pôle Culturel (salle Escalpe Culture), à Sucé-sur-Erdre
- > 20 juin à 19h30 Salle municipale, à Héric

... ET LA SUITE ?

Automne 2018 :

Arrêt du projet PLUi par le conseil communautaire

Printemps 2019 :

Ouverture de l'enquête publique. Des permanences seront assurées par le commissaire enquêteur, et tout un chacun pourra consulter les règles et zonage sur son terrain.

ACCESSIBILITÉ

Semaine de l'accessibilité

Ne pas avoir accès aux mêmes loisirs, aux mêmes services, aux mêmes lieux publics... c'est ce qui nous rappelle que nous sommes différents. Du 16 au 22 avril, Erdre & Gesvres a organisé la Semaine de l'accessibilité. L'occasion de mettre en avant des initiatives qui au quotidien font tomber les différences et les préjugés.

Parmi les actions réalisées, une campagne de sensibilisation au stationnement gênant : des macarons ont fleuri sur les pare-brises des véhicules gênants la circulation des personnes à mobilité réduite.

Du côté des écoles, des sensibilisations au handicap et à l'accessibilité ont été organisées auprès de 18 classes de CM1 - CM2. Certains élèves ont pu échanger directement avec des personnes en situation de handicap.

La campagne de sensibilisation sur le mobilier urbain a été renouvelée.

D'autres animations à l'initiative des communes ont ponctué cette deuxième semaine de l'accessibilité : démonstration de handibasket sur les communes de Petit-Mars et Les Touches, initiation à la langue des signes à Casson, animation avec le Conseil des Jeunes à Grandchamp-des-Fontaines, tennis de table en fauteuil à Notre-Dame-Des-Landes...



Les enfants de Petit-Mars découvrent le handibasket

AUORE BENEL

Erdre Canal Forêt : « une offre plus globale »



Aurore Benel est la nouvelle directrice du Pays touristique Erdre Canal Forêt, l'entité qui coordonne le tourisme entre la Communauté de Communes Erdre & Gesvres, le Pays de Blain et la Région de Nozay. Rencontre avec celle qui va devenir le pont entre les professionnels du secteur et les touristes.



Aurore Benel (à droite), avec l'équipe du Pays touristique Erdre Canal Forêt : Marjorie Hellard, Florence Osman, Valérie Abran, Noémie Mornet, Marie-France Chourlin et Amandine Daval (de gauche à droite)

4 POINTS D'ACCUEIL

L'Office de Tourisme Erdre Canal Forêt remplace les quatre anciens offices de tourisme, mais les points d'accueil (Blain, Nort-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre, Nozay) restent les mêmes pour le moment. Les horaires changeront en fonction de l'évolution de la politique d'accueil.

6 PERSONNES

Les 5 personnes qui travaillaient dans les différents offices de tourisme restent, chapeautées par Aurore Benel. Une personne de plus sera là en renfort l'été.

Suite à la loi NOTRe sur l'organisation territoriale, qui a donné les compétences touristiques aux intercommunalités, la politique touristique du territoire a été entièrement repensée. Une nouvelle entité, l'Office de Tourisme Erdre Canal Forêt, a été créée. Et qui dit nouvel organisme, dit nouvelle tête.

Arrivée en poste le 13 mars dernier, Aurore Benel a l'habitude de voyager. « Je suis fille de militaire, on a toujours bougé, c'est une philosophie déjà bien ancrée chez moi », explique-t-elle. Sa carrière, elle l'a faite principalement dans des offices de tourisme. « J'aime beaucoup le côté public, car cela permet de travailler sur la durée. »

« Travailler tous ensemble »

Car ce territoire, elle compte bien aider à le développer sur le long terme. « Un territoire infralittoral comme celui d'Erdre Canal

Forêt a de nombreux atouts ! Les gens recherchent les endroits qui proposent à la fois des itinérances douces et des activités nautiques. »

La politique de développement du nouvel office de tourisme repose sur trois axes principaux : l'accueil, la promotion du territoire, et l'accompagnement des prestataires. « L'idée est de proposer une offre plus globale, mieux pensée sur le territoire. Erdre Canal Forêt, c'est plus d'une centaine de prestataires, et l'Office de Tourisme est là pour travailler avec eux, et les accompagner dans leurs réflexions. Nous avons les mêmes buts : fidéliser les clients, et promouvoir le territoire pour en attirer de nouveaux ! »

www.erdrecanalforet.fr

TRANSITION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE



Les lycéens mobilisés sur l'alimentation durable

Le Conseil de développement vient d'ouvrir un nouveau groupe de réflexion citoyenne pour parvenir à une alimentation plus saine et locale et une agriculture plus durable sur le territoire. Rejoint par 40 citoyens du territoire, le Conseil de développement est allé à la rencontre des lycéens pour les rendre eux aussi, acteurs dans la transition alimentaire en cours.



Echanges entre François-Xavier Lamotte et les lycéens de Nort-sur-Erdre autour de leurs habitudes alimentaires et de leur pouvoir en tant que consommateur

150 ÉLÈVES DES LYCÉES SAINT MARTIN ET DE L'ERDRE

ont participé à l'expérience et ont pris en photo l'équivalent d'une semaine de courses dans leurs familles



Comment les aliments consommés sont-ils produits, transformés, achetés ? Pour y répondre, le Conseil de développement a demandé cette année à des élèves des Lycées Saint-Martin et de l'Erdre de prendre en photo l'équivalent d'une semaine de courses dans leur famille.

« Des échanges riches »

Les élèves ont évoqué les emballages, les pesticides, le sucre et les additifs dans la nourriture, le gaspillage, le travail des agriculteurs, les transports de marchandises, la saisonnalité des fruits et légumes... autant de sujets sur lesquels ils sont avisés. Conscients des méfaits de la « malbouffe », ils n'ont pour autant pas toujours conscience de leur propre pouvoir d'action en tant que consommateur.

« Une mobilisation à poursuivre »

Le Conseil de développement est intervenu pour présenter les enjeux liés à l'alimentation durable et impliquer les jeunes. Qu'est-ce qu'individuellement et collectivement, pourrions-nous et serions-nous prêt-es à faire ? Pourquoi est-ce difficile ? Qu'est-ce qui pourrait aider au changement ?

L'année prochaine, le Conseil de développement poursuivra les échanges pour les inciter à aller plus loin avec un programme de visites de fermes.

www.voixcitoyenne.fr



24, 25 MAI | 20H30

BOUNCE

Cie Arcosm

DANSE

Bounce ! (rebond en français), c'est un spectacle burlesque plein d'humour et d'énergie, sur l'inventivité nécessaire pour surmonter les épreuves de la vie. Sur scène, un quatuor insolite aux gestes maladroits, pour lequel rien ne marche comme prévu, et qui se confronte à un caisson de percussion géant contre lequel ils s'écrasent ou s'époumonent... avant d'en faire un allié et de le gravir ensemble.

Cap Nort - Nort-sur-Erdre

Tout public dès 7 ans - Tarif : 5 €

Infos et réservations : 02 28 02 22 52 - www.hors-saison.fr



26 MAI | 10H30 ET 14H

À L'ENVERS DE L'ENDROIT

Cie Jeanne Simone

DANSE



À l'Envers de l'Endroit est un duo dansé, mais surtout une façon pour les enfants et leurs parents de se réapproprié l'école. Céline Kerrec et Laure Terrier organisent leur partition selon les espaces existants (couloirs, classes, cour, cantine), s'en inspirent, les décalent et les poétisent joyeusement, pour que les spectateurs redécouvrent les lieux sous un jour nouveau.

Ecole Montgolfier - Casson

Tout public dès 6 ans - Tarif : 5 €

Infos et réservations : 02 28 02 22 52 - www.hors-saison.fr



27 MAI | 16H

LE BAL À BOBY SPÉCIAL FÊTE DES MÈRES

Cie NGC 25

DANSE



Le Bal à Bobby est un délire chorégraphique librement inspiré de l'univers musical de Bobby Lapointe. Autour d'une piste de danse improvisée, les danseurs invitent les spectateurs à découvrir l'univers du chanteur grâce à un spectacle interactif bourré de surprises déjantées. Tantôt spectateur, tantôt danseur, chacun explore son potentiel imaginaire. Un spectacle résolument convivial, et qui en plus se termine par un grand goûter !

Espace Malraux - Saint-Mars-du-Désert

Tout public dès 7 ans - Tarif : 5 €

Infos et réservations : 02 28 02 22 52 - www.hors-saison.fr



17 JUIN | DE 9H À 17H

GRAND PRIX D'ERDRE & GESVRES

COURSE CYCLISTE AU CŒUR DU PATRIMOINE

Ambiance sportive et colorée pour cette journée organisée par l'association Casson Mon Pays et l'Union Sportive de Saint-Herblain.

Les festivités commencent par une randonnée solidaire, ouverte à tous, à laquelle participent des marcheurs

chevronnés, des promeneurs du dimanche, des joélettes... Plusieurs boucles permettent de marcher selon sa force. Rendez-vous à 9h, au Moulin-Neuf.

À partir de 14h, course en ligne partant de Casson et traversant Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Notre-Dame-des-Landes, La Paquelais, Treillières... pour finir par une boucle très sportive sur la commune de Casson. Puis à 14h10, place au vélo avec une course cadets, « le grand prix des moulins ».

Bar, restauration sur le site des Moulins neufs, ainsi qu'une exposition de maillots célèbres, journaux cyclistes, bidons et guidons mythiques ayant appartenus aux plus grands : Armstrong, Anquetil, Poulidor...

Rdv à partir de 9h au Moulin-Neuf à Casson ou sur la grande boucle d'Erdre & Gesvres



19 > 20 MAI | À PARTIR DE 15H

FEST'IN GESVRES

FESTIVAL

La première édition de Fest'in Gesvres aura lieu les 19 et 20 mai à Treillières, au Château du Haut Gesvres.

Pendant deux jours, le Festival parlera anti-gaspillage, solidarité, économie circulaire, réemploi... La Recyclerie Nord Atlantique, le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique et le service Déchets de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres seront présents.

Mais les festivaliers seront aussi invités à venir faire la fête en musique, avec des têtes d'affiches nationales : Grand Corps Malade, The No Face, Debout sur le Zinc, Giedre, Kokomo, Cachemire, Convoyeur de Fonk, Sylvain Duthu (Boulevard des Airs), Aymeric Maini...

Château du Haut Gesvres - Treillières

Billetterie : billetterie.festingesvres.fr. Tarifs : 25 € la journée, 38 € le week-end. Tarifs réduits 15 € et 28 € sur place ou au siège de l'association.

Plus d'infos sur : www.facebook.com/Festingesvres/



PARTAGE TES MEILLEURS MOMENTS

#fiersErdreGevres